Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202632-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°32

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - Mme PEAN Michelle - M. RINFERT Georges – M. DELORY Adrien - M. PAUTREL Sébastien- M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

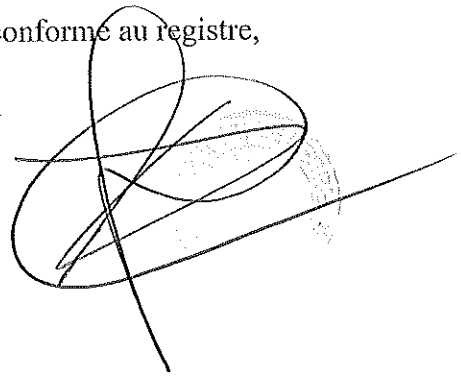
Lotissement l'Ecrin Vert – Panneaux publicitaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été réalisée concernant la réalisation de deux panneaux publicitaires pour le Lotissement l'Ecrin Vert.
Il est proposé de retenir le devis de l'agence PIC PUB d'un montant total de 870 € HT, soit 435 € HT l'unité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :

- VALIDER le devis de l'agence PIC PUB pour la réalisation de deux panneaux publicitaires pour un montant de 870 € HT ;
- AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Louis Pautrel



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202632-DE